## Qu'est-ce que l'association de soutien de l'école Marie Kahle?

L'association de soutien de l'école Marie Kahle est un regroupement principalement composé de parents d'élèves scolarisés dans cet établissement. Indépendante de l'école, elle apporte un soutien essentiel au fonctionnement de l'établissement. Certaines dépenses, non couvertes par la ville ou l'État, sont nécessaires pour le bon déroulement des activités scolaires. L'association de soutien finance ces dépenses grâce aux cotisations de ses membres.

L'adhésion à l'association est volontaire et ne se termine pas automatiquement lorsque l'enfant quitte l'école. Les parents peuvent continuer à être membres même après le départ de leurs enfants, ou ils peuvent démissionner en contactant l'association par e-mail.

Le comité de l'association, composé de parents, est le seul à connaître l'identité des membres. Cependant, cette appartenance n'a aucune incidence sur l'évaluation des élèves à l'école.

Chaque membre paie une cotisation annuelle d'au moins 12 euros, autorisant ainsi l'association à prélever cette somme sur leur compte. Le soutien de l'association se concentre sur plusieurs domaines, notamment :

- Les activités scolaires et de loisirs.
- L'intégration des élèves handicapés ou défavorisés.
- Le complément du matériel d'enseignement et d'apprentissage.
- L'acquisition de matériel répondant aux objectifs éducatifs de l'école.
- Les groupes de travail et les activités collectives visant à rapprocher et unir tous les participants.
- Les subventions pour l'aménagement des locaux scolaires.
- L'aide aux élèves en difficulté dans des situations particulières, comme les voyages scolaires.
- L'achat de matériel pédagogique.

Le comité directeur de l'association est élu par les membres et travaille bénévolement, sans rémunération pour ses activités.

Les membres se réunissent une fois par an en assemblée générale, où ils sont informés de l'utilisation des fonds de l'association et élisent le comité directeur. Ce dernier collabore avec la direction de l'école pour décider de l'allocation des ressources. Au fil des années, l'association a financé divers projets, tels que

- l'achat de tables et de chaises pour le centre d'apprentissage
- des subventions pour les voyages scolaires
- la prévention des toxicomanies et
- le soutien aux élèves ayant passé l'examen du certificat de langue Cambridge.

Le formulaire d'adhésion est expliqué sur la page suivante.

Nous serions ravis de vous accueillir parmi nos membres au sein de l'association de soutien. Pour devenir membre, veuillez remplir la déclaration d'adhésion en fournissant les informations suivantes :

